



**HAL**  
open science

## **Filières agro-alimentaires et développement territorial : une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles**

Valérie Olivier Salvagnac, Frédéric Wallet

► **To cite this version:**

Valérie Olivier Salvagnac, Frédéric Wallet. Filières agro-alimentaires et développement territorial : une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles. *Economie et institutions*, 2006, 6-7, pp.75-105. hal-04499970

**HAL Id: hal-04499970**

**<https://hal.science/hal-04499970v1>**

Submitted on 11 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES DE QUALITE ET TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : UNE  
LECTURE DES DYNAMIQUES DE PROXIMITES INSTITUTIONNELLES**

Publié en 2006 dans : *Economie et Institutions*, numéro spécial « Proximité et Institutions : nouveaux éclairages », n° 6 et 7, 1er et 2e semestres 2005, pp. 75 - 105, ISSN 1775-2329

Valérie OLIVIER, INP-ENSAT, UMR « Dynamiques Rurales »  
Frédéric WALLET, INRA-SAD-SICOMOR, LEREPS

**Résumé**

L'analyse des filières agro-alimentaires de qualité incite à interroger les dynamiques territoriales qu'elles peuvent impulser. Cet article s'appuie sur les avancées théoriques du courant « Dynamiques de proximité » pour analyser ces phénomènes en termes de processus de spécification des ressources, de trajectoires territoriales. Le concept de proximités semble a priori éclairant pour identifier les modes de coordination et par là même rendre compte de l'évolution des trajectoires territoriales. Mais l'identification des proximités est-elle suffisante pour comprendre les dynamiques locales de ces filières ?

Cette contribution fait état des résultats de deux études de cas menées à partir de cette approche de la proximité. Il s'agit d'une filière « fruits d'été » et d'une filière « veau sous la mère » toutes les deux localisées en Midi-pyrénées. L'approche par la proximité pose le problème de sa mesure sur le terrain. Cette contribution propose d'explorer plusieurs grilles de lecture des dynamiques collectives associées aux rapports entre acteurs d'une filière. Elle vise à interroger le concept de proximité et sa capacité à clarifier les processus de développement territorial. L'observation de terrains montre que les externalités ne sont pas toujours suffisamment positives, et que les trajectoires territoriales ne sont pas stables.

Il convient alors de rechercher de nouveaux outils d'analyse pour appréhender les phénomènes d'accumulation des ressources et les bifurcations de trajectoires auxquelles on peut assister lorsqu'un territoire a été porté par les acteurs de filières agro-alimentaires de qualité. Après avoir examiné, au plan théorique, les dimensions non marchandes des dynamiques collectives, les auteurs suggèrent que la notion de capital territorial pourrait être utile pour comprendre l'articulation entre les dimensions marchandes et non marchandes des dynamiques territoriales générées par ces filières.

**Abstract**

Research on local agrifood industrial systems calls for the integration of the analysis of territorial dynamics. This article uses the theoretical approach of "Dynamics of proximity" in order to analyze the territorial dynamics in terms of specification process and territorial trajectory. The concept of proximity can, indeed, provide some interesting insights to observed coordination patterns and, thus, the dynamics of territories.

This paper presents the results of two case studies of local food systems in the region of Midi-Pyrénées: the "summer fruits" and the "veau sous la mère" (calves raised with cow milk) systems. Although it raises the problem of measurement, the use of the concept of proximity allows us to encompass the simple identification of some closed links within the systems. It also helps to understand the complex combination of both competition and cooperation relationships among local actors, who are reunited within a food chain project. Moreover, the dynamic analysis implied by the issue of territorial trajectories brings us to define more precisely the nature of externalities potentially yielded by the different proximities. We show that externalities are not always sufficiently positive and that territorial trajectories are not stable.

Other analytical tools can be developed in order to take into account the process of resources accumulation and changes in territorial trajectories. The authors examine various issues to analyze non-market relationships and collective actions. They suggest that the concept of "territorial capital" can be useful to explain the link between market and non-market local dynamics generated by those agrifood supply chains.

**Mots clés :** filière, dynamiques territoriales, proximités, trajectoire, patrimoine, capital territorial

**Keywords:** agrifood chain, territorial dynamics, proximity, trajectory, heritage, territorial capital

**JEL classification codes :** R11, O13, Q13, L14, Z13

## **1. L'articulation « filière - territoire » dans le cas des produits de qualité et d'origine : positionnement du débat**

Depuis plus de quarante ans, l'observation des systèmes concrets de production agro-alimentaire passe par l'analyse des filières structurées autour de la fabrication de produits.

Dans un contexte de croissance fordiste, l'approche filière permettait à la fois d'aborder les contraintes techniques et de montrer les enchaînements des complémentarités verticales maillant les relations clients - fournisseurs. Cette lecture du système productif était cohérente avec le cadre institutionnel des années 1950-1980 de dimension nationale : développement des interprofessions, affirmation d'une politique de branche industrielle. La nécessaire modernisation de production agricole, stade premier de ces filières faisait pleinement partie de ce vaste mouvement d'industrialisation : l'innovation technologique devant pallier les inconvénients liés à la fixité des facteurs de production agricole.

Cependant, les vingt dernières années ont amené des changements majeurs du contexte productif : décentralisation des institutions, internationalisation des échanges et des branches de production, ou encore déréglementation des cadres marchands ont remis en question la légitimité des filières agro-alimentaires et leur cadre institutionnel construits sur des politiques sectorielles. On redécouvre alors les vertus du « local », cherchant dans les contraintes d'hier – la fixité des ressources productives – les opportunités d'aujourd'hui.

Dans ce cadre post-fordiste, la reconquête de la dimension territoriale de la production s'appuie sur la recherche d'une alternative à la crise de surproduction et à la banalisation des productions agro-alimentaires nationales. Ce mouvement de retour au local conduit à repenser la place des produits alimentaires de qualité et d'origine (AOC, appellation d'origine contrôlée, IGP, indication géographique protégée) dans les logiques de développement des filières agro-alimentaires.

Jusqu'aux années 1980, ces productions étaient considérées comme des produits d'exception, de type artisanal parce qu'en marge du mouvement de modernisation du système productif. Mais, ce type de produits, notamment les vins, avait toujours fait la preuve de son extraordinaire capacité à l'exportation, constituant ainsi une potentialité rassurante dans un contexte d'internationalisation des échanges. Fort de ces succès commerciaux, les institutions en charge de la gestion de ce dispositif liant « qualité et origine » étaient tentées d'annoncer l'avènement d'un modèle alternatif au système fordiste (Valeschini et Nicolas, 1995 ; Allaire et Boyer, 1995). Aujourd'hui, la grande diversité des filières de production et des marchés indique qu'il s'agit moins d'une alternative au système fordiste que d'un mode supplémentaire de valorisation des productions en phase avec certaines des attentes des consommateurs (authenticité, identité...). Les enjeux n'en sont pas moins importants pour les institutions qui ont à légitimer l'existence d'un système de protection des produits de qualité et d'origine. Dans un contexte de libéralisation des échanges, ce système peut être perçu comme un obstacle au fonctionnement concurrentiel des marchés. La légitimation d'une telle protection pourrait bien s'appuyer principalement sur l'idée que les filières de qualité et d'origine sont porteuses de développement territorial. Dans ce contexte, la compréhension de l'articulation entre « filière et territoire » incite à élargir l'analyse des relations verticales entre les opérateurs des filières et à prendre en compte les relations horizontales que développent ces acteurs lorsqu'ils mobilisent des ressources locales à des fins de différenciation de produit. Cette double logique de coordination préside à l'élaboration du cahier des charges définissant la qualité des produits. Elle structure également les rapports entre les membres des groupements qualité (syndicat de défense pour les AOC).

Nous proposons deux études de cas permettant de questionner les démarches d'acteurs des filières de qualité et d'origine autour de la mobilisation des ressources locales. Ces exemples sont tirés d'un travail

d'enquête de terrain réalisé sur la période 2002-2004, dans le cadre d'un projet de recherche<sup>1</sup> mené dans la région Midi-Pyrénées.

Les deux filières étudiées concernent des secteurs traditionnels et des filières courtes :

- la filière « fruits d'été » localisée dans le Bas Quercy, en Tarn-et-Garonne
- la filière « veau sous la mère » dans le Ségala aveyronnais

Le développement de ces filières s'appuie sur des initiatives locales fortes du fait de l'ancienneté de la démarche de qualification (cas du chasselas de Moissac, dans le Bas Quercy), ou en raison du rayonnement local des leaders de la filière (cas du veau du Ségala).

La filière « fruits » du Bas Quercy est implantée dans un bassin de production couvrant huit cantons ruraux (partie Est du Tarn et Garonne, partie sud du Lot). Les exploitations agricoles sont de petite taille (de 30 à 60 ha), les plus petites se consacrant entièrement à la production fruitière. Une quarantaine d'entreprises de mise en marché, sont implantées non loin des grands axes routiers, dans un périmètre de 36 km entre Lauzerte et Belfort du Quercy d'est en ouest, et entre Montcuq et Montauban du nord au sud. Ces entreprises peuvent être en charge du conditionnement, mais elles assurent surtout de l'expédition des fruits vendus à des distributeurs (grossistes spécialisés, centrales d'achats de grandes et moyennes surfaces), en contact avec le consommateur final.

Les productions fruitières du Bas Quercy sont diversifiées (raisins, pommes, prunes, melons), (raisins, pommes, prunes, melons), une partie d'entre elles bénéficie d'un signe de qualité. Il s'agit du « Chasselas de Moissac » (AOC en 1971), de la « Reine Claude » (Label Rouge en 1998), et du « Melon du Quercy » (CCP en 1996 et IGP en 2004). Ces dernières représentent respectivement 9% de la production nationale commercialisée pour le raisin de table, 3,4% pour le melon, et 0,5% pour la prune. Les producteurs peuvent vendre de façon conjointe leur récolte dans les différentes gammes (signe de qualité et standard). Cette coexistence s'explique par le fonctionnement propre du système de qualification des produits dans la filière. En effet, les cahiers des charges indiquent non seulement les délimitations géographiques du terroir mais stipulent aussi la mise en place d'un système de tri à la récolte et d'un mode de conditionnement particulier. Pour l'AOC Chasselas, par exemple, la désignation AOC est accordée au produit si toutes les opérations allant de la parcelle au conditionnement du produit sont conformes au décret d'application. L'AOC défend ainsi un savoir-faire spécifique : celui des « chasselatiers » et conduit à une spécification du produit qui doit d'être visible pour le consommateur au moment de ses achats dans un banal rayon « fruits et légumes » : couleur, forme de la grappe, présentation en barquette ou apposition d'un bandeau sur les plateaux.

Un tel système de sélection limite le volume des produits de qualité obtenus:

- l'AOC Chasselas représente 34% de la production de chasselas du département ;
- le CCP melon du Quercy pèse 35% de la production locale de melon ;
- le Label Rouge Reine–Claude correspond à 9% seulement de la production locale de Reine-Claude.

Ce système exige également des coordinations fortes entre les opérateurs des filières et explique la présence de groupements d'acteurs : groupements de producteurs (les trois quarts des exploitants agricoles appartiennent à des organisations professionnelles), coopératives, associations promotionnelles, syndicat de défense, groupement qualité et organismes interprofessionnels. La concentration des activités, la densité des flux d'échange et l'enchevêtrement des rapports entre les acteurs rapprochent le fonctionnement de cette filière des caractéristiques généralement repérées dans les systèmes productifs locaux (Courlet, 2001). De par son ancienneté, ce système apparaît, dans son ensemble, solide et porteur d'un certain dynamisme économique. Mais les différents groupements d'acteurs ont parfois du mal à maintenir des relations stables, en raison de la grande hétérogénéité des intérêts entre opérateurs. Ainsi, d'un côté, les rapports de solidarité s'expriment spontanément lorsqu'il

---

<sup>1</sup> Projet de recherche mené par des chercheurs de l'U.M.R. Dynamiques Rurales (INP-ENSAT, ENFA, UTM) dans le cadre d'un programme PSDR INRA, CCRDT (Conseil régional Midi-Pyrénées) se déroulant sur la période 2000 – 2004.

s'agit de défendre les productions locales sur le marché national ; et apparaissent également, lorsqu'il s'agit d'assurer la promotion culturelle du territoire (exemples : fête des fruits d'été de Moissac, site Internet). Mais, par ailleurs, les relations de concurrence sont omniprésentes quand il s'agit de jouer simultanément sur la qualité des produits et la vente des volumes collectés pendant une seule campagne d'été. La valorisation des productions, conjointement admise sur la base d'une qualification intrinsèque du produit, est souvent subordonnée aux stratégies de commercialisation des différents opérateurs amont et aval.

- La filière « veau sous la mère » du bassin du Ségala regroupe des éleveurs, des abattoirs et des grossistes-négociants qui ont réussi à faire reconnaître la spécificité de leur production à travers l'obtention d'un label rouge (1994) et d'une IGP (1996) « Veau de l'Aveyron et Ségala ».

Le bassin de production fournit un « veau sous la mère » dans le respect d'un cahier des charges centré sur les pratiques d'élevage. Mais la certification (Label rouge ou IGP) dépend de l'acceptation et de la reconnaissance des produits par l'aval de la filière. Il est donc nécessaire de distinguer le produit « labellisable » (respect du cahier des charges) du produit « labellisé » : l'apposition d'un signe distinctif sur le produit est choisi en fonction du circuit de distribution ciblé<sup>2</sup>.

La présence de différents groupements d'éleveurs, la création d'une interprofession, et d'une société de commercialisation témoignent de l'émergence d'un système productif local dans les années 1990. Comme, dans l'exemple précédent, les relations de coopération apparaissent particulièrement fortes lorsqu'il s'agit de défendre la qualité intrinsèque du produit. Mais la cohésion du système s'appuie sur un mode d'organisation plus hiérarchique. Elle résulte en effet de l'intervention de leaders, les pionniers, qui sont su revaloriser l'image d'un produit initialement peu reconnu sur le marché français : une viande de veau rosée. En défendant la qualité d'un produit, ils ont mobilisé de nouveaux éleveurs, abattoirs et distributeurs. La revalorisation du produit a permis de garantir des prix et des débouchés suffisants pour enrayer le déclin de la production. Aujourd'hui l'adhésion au « système qualité » s'appuie sur un système de sélection de plus en plus exigeant allant de la conduite d'élevage (assortie de contraintes environnementales) aux circuits de commercialisation contrôlés.

Cette rapide description de la transversalité des relations de filières locales conduit à définir l'articulation « filière et territoire » à travers un jeu d'acteurs mobilisant des ressources locales pour conférer une qualité « spécifique » à la production. La spécification des ressources consiste à créer des ressources locales ayant un caractère unique, non reproductible et à donner aux produits, dans lesquels elles sont incorporées, une qualité intrinsèque. Dans cette définition, l'ancrage territorial de la filière semble assimilable à la notion de terroir. Ce dernier ne saurait, cependant, expliquer pleinement les enjeux de développement que peut révéler l'articulation « filière et territoire ». Il importe, en effet, de savoir en quoi la spécification des ressources peut constituer une source de développement territorial. L'analyse des stratégies d'acteurs complète, en ce sens, l'analyse en termes de terroir. Pour Sylvander (1995), les productions de qualité s'appuient sur des innovations territoriales ; ce que confirment nos observations de terrain, qui montrent que la « spécification » des ressources est un processus d'action initié au moment où les acteurs subissent une crise (déclin de la production, problème de débouché). La spécification résulte d'un accord collectif sur la qualité, matérialisé par la formation d'un groupement qualité (de préférence interprofessionnel) et l'élaboration d'un cahier des charges. Les capacités d'action de ces groupes conditionnent le succès ou l'échec de cette démarche. Dans le cas du Bas-Quercy, ce succès dépend plus particulièrement de la capacité des acteurs à mettre en cohérence leurs stratégies de valorisation sur des différents produits. Dans le cas du Ségala Aveyronnais, il dépend de

---

<sup>2</sup> En volume, la production de veau de l'Aveyron ou du Ségala vendu sous Label ou IGP représente 2% de la production de veau au plan européen, et 40% de la production française de veau sous la mère, qui elle-même représente 15% de la production nationale de veau.

la capacité des leaders à maîtriser les débouchés et à faire adhérer des éleveurs différents aux exigences du cahier des charges.

Il convient donc d'aller plus loin dans l'analyse des relations entre acteurs pour comprendre l'impact de ces filières sur le développement territorial. Les analyses en termes de « dynamiques de proximité » peuvent en ce sens constituer un éclairage supplémentaire.

## **2. Le territoire : pour une approche en termes de « dynamiques de proximité »**

Dès les années 1980, les économistes institutionnalistes se sont saisis des questions du local. Ils ont donné corps au concept de territoire pour dépasser les approches d'un local uniquement à l'origine de coûts de transport, ou au mieux d'un local-support des activités productives. Dans cette lignée, les économistes des « dynamiques de proximité » apportent un nouveau cadre d'analyse pour préciser l'environnement décisionnel des acteurs économiques. L'hypothèse retenue consiste à considérer que cet environnement constitue moins un cadre d'action contraignant et source d'incertitudes, qu'un ensemble d'opportunités liées à la création de ressources à partir desquelles les acteurs peuvent faire évoluer leurs activités (Colletis et Pecqueur, 1993). Cet environnement témoigne finalement à la fois des conditions et des résultats des interactions économiques. Il dispose de plusieurs dimensions : il est institutionnel, socio-économique et géographique.

Dans cette perspective, le territoire n'est plus un simple contexte d'action, il est le résultat et le champ d'expression de logiques d'action collective. Il constitue le lieu de focalisation et d'un enchevêtrement de formes plurielles de proximité (Kirat et Saglio, 1996, Gilly et ali., 2004).

Ainsi, si elle peut être considérée comme un construit social résultant des interactions passées, la « figure territoriale » peut également être mobilisée dans une perspective de coordination, en tant que ressource institutionnelle favorable à la coordination dans la mesure où elle constitue un repère commun pour les acteurs. En ce sens, un territoire constitue un ensemble – complexe et particulier – de dispositifs formels et informels qu'il convient de déchiffrer. Ces dispositifs seraient alors porteurs d'économies externes dont la hauteur dépend moins du nombre d'acteurs<sup>3</sup> et des apports (montant, complémentarités des actifs) que de la capacité commune des acteurs à les réaliser.

Dans cette perspective, Colletis-Wahl et Perrat (2004) proposent une conception renouvelée de la notion d'externalité en se focalisant non plus sur la firme mais sur le territoire. Les externalités ne sont donc plus considérées comme des effets involontaires – positifs ou négatifs – de l'agrégation de choix individuels de localisation des firmes, dont profiteraient (ou que subiraient) des tiers sans avoir à payer pour en bénéficier (ou sans être dédommagés). Elles sont la conséquence des « interrelations mêmes qui s'établissent avec et entre les acteurs et/ou ressources concernés, en leur conférant de l'épaisseur et en éclairant leur nature, leurs formes et leur dynamique » (Colletis-Wahl et Perrat, 2004, p.126). L'émergence d'externalités est le résultat plus ou moins aléatoire et potentiellement cumulatif d'interactions économiques, de liens de proximité entre acteurs (Perrat, 1997 et 2001 ; Colletis-Wahl et Perrat, 2004).

Ainsi, plusieurs formes de proximité sont identifiées : géographique, organisationnelle, institutionnelle (Colletis et alii. 1993, 1998). Il est alors possible d'en déduire les économies externes (pécuniaires, technologiques, d'appartenance) qu'elles peuvent produire.

---

<sup>3</sup> L'interprétation du théorème de Coase conduit à poser que les coûts de transaction ou de participation augmentent avec le nombre de participant, ces derniers conditionnant l'existence de bénéfices collectifs

- **La proximité géographique** traite de la séparation dans l'espace et des liens en termes de distance. Elle résulte du fait d'être physiquement proche selon la nature de l'activité et l'étape de développement des relations. Elle peut donner naissance à des **externalités pécuniaires**, qui s'expriment au travers du marché, et qui constituent des économies de coûts traditionnelles : économies d'agglomération et notamment de transport.

- **La proximité organisationnelle** exprime une logique d'action partagée au sein d'une même activité (firmes, réseaux, classes sociales...). Elle peut contribuer à l'existence d'**externalités technologiques** appréciées à travers l'amélioration des conditions de production (Gilly et Lung, 2004) : gains de productivité, amélioration de la qualité, innovation de gamme. La proximité organisationnelle facilite, le transfert de compétences, les apprentissages croisés autour de la résolution de problème technique permettent l'obtention de ces externalités.

- **La proximité institutionnelle** exprime une logique de similitude, implique la possession d'un même espace de valeurs, de références, de représentations, un partage de savoir. Elle permet l'obtention d'**externalités d'appartenance**. Ces externalités constituent un ensemble de facilités pour agir en réseau autour de « biens club » dont la valeur s'étend avec le nombre de leurs utilisateurs.

Pour établir l'idée que le territoire est un lieu d'expression des interactions et de coordination, les auteurs ont d'abord mis en évidence les effets d'entraînement positifs liés à la proximité des acteurs. Il nous semble cependant important de relever les facteurs limitants de ces formes de proximité, **les externalités induites par la proximité des acteurs n'étant pas toujours positives** (Olivier et Wallet, 2005)

Ainsi, les formes de proximité géographique peuvent produire des déséconomies d'agglomération (effet de congestion, pollution, surcoûts en termes de main d'oeuvre...), ou à des conflits de voisinage (Caron et Torre, 2005). De même, la proximité organisationnelle peut conduire à une surexploitation des ressources locales (ressources naturelles, pénurie de main d'œuvre...) à des effets de lock-in sur un choix technique susceptible d'exclure des processus productifs une partie des acteurs des filières locales (Filippi et Triboulet, 2003). Enfin la proximité institutionnelle peut produire des phénomènes d'inertie freinant les possibilités de changement (Boschma, 2004).

Au final, il convient de considérer les proximités comme des formes de coordination porteuses d'externalités positives et négatives. Plus encore, pour aborder les dynamiques de proximité, il semble intéressant de raisonner en termes de « bilan dynamique d'externalités » pour tenir compte des phénomènes de neutralisation des externalités positives et négatives ou de transformations combinant des externalités créatrices et destructrices de ressources locales. La forme de proximité la plus impliquée et la plus importante dans la maîtrise de « bilan dynamique d'externalités » pourrait bien être la proximité institutionnelle. En effet, si l'on se rapproche de la vision de Perrat (1997) sur les rapports d'externalités, elle pourrait expliquer les continuités ou discontinuités des relations stratégiques entre des acteurs.

Cette approche ainsi complétée apporte un éclairage approfondi sur les formes de coordinations tissées au sein d'un territoire<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Dans cette perspective, un territoire s'appuie sur une combinaison de proximités géographiques, organisationnelles et institutionnelles. Il est façonné par des jeux d'acteurs qui produisent de effets positifs et négatifs sur les dynamiques locales.

### 3. La filière de qualité et d'origine comme nœud de proximités

La conception des interactions économiques et territoriales proposée dans l'approche « dynamiques de proximité » semble apporter un éclairage nouveau sur les dynamiques des filières de qualité et d'origine au sein de leur territoire.

La filière réunit effectivement un ensemble d'acteurs autour d'un projet productif dont la mise en œuvre et le développement dépend des interactions entre les opérateurs concernés. La structuration d'une filière révélerait ainsi des formes de proximité organisationnelle induisant des externalités technologiques. Dans le cas des productions de qualité et d'origine, comme celles que nous avons présentées précédemment, l'existence d'une proximité géographique est constitutive de la filière. La reconnaissance d'un terroir, la constitution d'un groupement qualité en charge de la défense des productions peut de plus s'appuyer sur l'existence de proximités institutionnelles. La filière de qualité pourrait être ainsi définie comme « un nœud de proximités ». Cependant, l'approche proposée par le courant « dynamiques de proximité » ne constitue pas une grille d'analyse pleinement opérationnelle ; nécessitant donc de déterminer les variables et les indicateurs de terrain susceptibles d'identifier les externalités territoriales porteuses de dynamisme local.

Comme le montre notre tentative d'application aux études de cas présentées (cf. annexe 3), la grille de lecture empruntée aux analyses de cluster permet de décrire assez bien les phénomènes pouvant être associés à l'existence d'externalités sur un territoire. Mais elle présente le désavantage d'évaluer une situation statique qui suppose la présence d'externalités sans les définir. Une seconde grille de lecture pourrait être par ailleurs construite sur la base de l'analyse des formes de gouvernance territoriale/sectorielle.

Cette grille utilisée dans l'analyse de filières AOC (Perrier-Cornet et Sylvander, 2000) pourrait montrer que les filières AOC sont façonnées par des formes de proximité dominantes de type organisationnel (au sens de sectoriel) ou institutionnel (au sens de territorial). Mais là aussi, la définition des dimensions et des indicateurs reste assez subjective, et ne semble pas totalement compatible avec l'approche en termes de proximité que nous souhaitons mettre en application<sup>5</sup>.

Par ailleurs, nous souhaitons, dans les analyses de terrain, pouvoir mettre en évidence le « bilan dynamique d'externalités » que pourraient établir les opérateurs des filières. Nous avons donc simplement choisi de demander aux acteurs de faire leur propre diagnostic de l'état de filière sur la base d'une « SWOT analysis » (avantage/inconvénient, opportunité/menace).

Le traitement des interviews montre que les acteurs intègrent parfaitement l'existence d'externalités positives et négatives dans leur stratégie de coordination amont et aval. Par contre, les propos n'ont pas permis d'apporter une distinction claire entre avantage et opportunité ou entre inconvénient et menace.

Nous avons considéré que les avantages et les opportunités identifiées par les acteurs correspondent à des principes d'action basés sur « l'activation des externalités », les inconvénients et menaces renvoyant, à l'inverse, à des mesures de « neutralisation des externalités ».

L'analyse des informations collectées sur le terrain a consisté ensuite à repérer, dans l'argumentation développée par les personnes interrogées, ce qui relevait des externalités pécuniaires (EP), technologique (ET) ou d'appartenance (EA). La synthèse des résultats est présentée ci-après.

---

<sup>5</sup> On peut se demander par exemple, pourquoi, pour les auteurs, la gestion de la qualité est individuelle dans le cas d'une gouvernance sectorielle et collective dans le cas d'une gouvernance territoriale.



### Etude de cas 1 : filière fruit du Bas –Quercy

<b>Avantages / opportunités</b> ou <b>Activation des externalités positives</b>	<b>Inconvénients / menaces</b> ou <b>Neutralisation des externalités</b>
<i>AOC Chasselas</i> Rôle pionnier de l'AOC Chasselas (ET) Image de la région (EA) Bonne valorisation du produit (AOC ou non) (EP) Qualification de la main d'œuvre locale (ET) Essor d'une production jointe (ET)	<i>AOC Chasselas</i> Déclin des exploitations agricoles, culture en voie de disparition (EP) Contrainte main-d'œuvre importante (EP, ET) Pas de synergie évidente amont - aval de la filière (pas d'interprofession) (ET) Concurrence entre les chasselas (EP)
<i>CCP Melon du Quercy</i> Dynamique collective (BGSO) (EA) Renouvellement et agrandissement des exploitations agricoles (ET) Structuration de la filière (ET) Apprentissages technologiques (ET)	<i>CCP Melon du Quercy</i> Production exposée à la concurrence directe (EP) Faible valorisation du produit (EP) Valorisation difficile du Terroir (EA)
<i>Label Reine-Claude</i> Volonté de différenciation (ET) Accès aux marchés en aval de la filière (ET) Rationalisation de la production (parcelle) (ET)	<i>Label Reine Claude</i> Émergence bloquée par l'absence de valorisation (EP) Metteurs en marché peu impliqués (EA)

### Etude de cas 2 : Filière veau du Ségala

<b>Avantages/ opportunités</b> ou <b>Activation des externalités positives</b>	<b>Inconvénients / menaces</b> ou <b>Neutralisation des externalités</b>
Redonner de la fierté aux producteurs (EA) Créer une dynamique locale (EA) Apporte une plus value – maintien des prix en période de baisse des marchés (EP) Lien fort avec l'aval (interprofession ouverte) (ET)	Système de maîtrise de la production et donc de sélection (ET) Peu de retombées sur les autres secteurs d'activité (EA) Dépendance d'un acteur quasi-exclusive de la grande distribution (ET)

Ce diagnostic confirme l'idée qu'une filière de qualité et d'origine s'appuie pour son maintien et son développement sur un ensemble d'externalités adossées à des formes de proximité entre acteurs. Les externalités technologiques apparaissent dominantes dans le cas d'une filière. Mais l'engagement des acteurs de la filière dans des démarches de défense d'une qualité spécifique et d'une origine contribue également à la création d'externalités d'appartenance.

Cette illustration concrète a permis à nos yeux de définir les principes d'analyse de l'articulation de la filière au territoire, à partir d'une lecture des proximités géographiques, technologique et institutionnelles. Mais, il semble que l'éclairage ainsi obtenu s'avère insuffisant pour rendre compte des dynamiques territoriales que peuvent générer de telles filières. La compréhension de celles-ci suppose donc un approfondissement supplémentaire du cadre théorique développé par l'approche des « dynamiques de proximité »

## 4. Des formes de proximité aux trajectoires territoriales

Pour Zimmerman (2000), « l'ancrage territorial des activités industrielles et technologiques résulte de la conjonction entre les aspects de proximité organisationnelle, révélateurs de la dimension industrielle intra comme inter-firmes et les aspects de proximité géographique, sur lesquels se fonde la dimension territoriale ». Cette approche permet de dépasser les oppositions stratégiques entre logique sectorielle

(ayant une dimension globale et génératrice de proximité organisationnelle) et logique territoriale (liant proximités géographiques et institutionnelles). Mais va-t-elle plus loin ?

Colletis et al. (1999) ont mis en évidence trois modes de développement, dont la combinaison dans le temps constitue le fondement des trajectoires de développement territorial. Les processus d'agglomération, de spécialisation et de spécification désignent « une dynamique territoriale résultant tantôt de la cohérence d'un tissu économique et des actions de ses différentes composantes, tantôt de l'appartenance à un territoire dont les limites ont une signification forte pour les institutions qui exercent leurs prérogatives sur ce territoire » (Colletis et Rychen, 2004). Chacun de ces processus de développement combine de manière particulière les différentes formes de proximités précédemment évoquées.

**Le processus d'agglomération** – essentiellement caractérisé par la proximité géographique – se fonde sur la concentration spatiale d'activités hétérogènes, sans complémentarités apparentes a priori. Cette concentration résulte des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources génériques, qui sont autant d'externalités pécuniaires justifiant la colocalisation. La particularité de ce processus de développement tient à ce que les externalités produites ne répondent pas à une logique industrielle forte, ni à un mode de coordination spécifique. L'évolution du processus d'agglomération (développement, stabilisation ou déclin) dépend de l'importance des bénéfices engendrés par la concentration par rapport aux inconvénients inhérents au territoire considéré (Colletis et Rychen, 2004).

**Le processus de spécialisation** se fonde sur une structure organisationnelle forte dominée par une activité industrielle ou un produit. La spécialisation est un processus de structuration du tissu économique fondé sur une logique industrielle favorisant la concentration d'activités complémentaires liées par leur type d'activité (ressemblance) ou le produit qu'elles fabriquent (complémentarité). Ce type de processus est alors principalement caractérisé par un recouvrement entre proximité géographique et proximité organisationnelle, au sein duquel les externalités technologiques pèsent plus que les externalités pécuniaires dans la mise en cohérence des activités.

Toutefois, bien qu'il prenne appui sur une proximité organisationnelle forte interne au territoire, le processus de spécialisation se caractérise aussi par une forte vulnérabilité potentielle face à l'évolution défavorable de la conjoncture (moins toutefois que le processus d'agglomération) ou du cycle de vie de l'activité dominante, du fait du degré d'irréversibilité des engagements des acteurs dans la construction de certains actifs (Colletis et al., 1999).

**Le processus de spécification** caractérise un territoire ayant la capacité de se doter de modes de coordination entre acteurs permettant, par une grande souplesse dans le déploiement des ressources, la démultiplication des potentiels de combinaison de ressources complémentaires sans remettre en cause le contexte territorial. Grâce aux externalités d'appartenance issues d'une proximité institutionnelle forte, la proximité organisationnelle se dote d'une capacité d'apprentissage collectif qui libère une capacité créatrice de recombinaison des ressources susceptible d'infléchir les trajectoires héritées du passé. « Fondamentalement, le processus de spécification s'appuie ainsi sur la redéployabilité des actifs et sur la capacité de création de nouvelles institutions aptes à prendre en compte les nouvelles contraintes et opportunités économiques. Ces deux caractéristiques sont inséparablement liées. En effet, la redéployabilité des actifs ou des compétences tient moins de la nature même de ces premières que de l'aptitude des acteurs qui les détiennent à imaginer collectivement des formes nouvelles de mise en valeur via de nouvelles institutions. » (Colletis et Rychen, 2004, p.223).

Cette approche peut être synthétisée sous la forme d'un tableau synoptique reliant les trois catégories de dynamiques territoriales aux trois formes de proximité :

	Agglomération	Spécialisation	Spécification
Proximités géographiques	Externalités pécuniaires	Externalités pécuniaires	Externalités pécuniaires
Proximités organisationnelles		Externalités technologiques	Externalités technologiques
Proximités institutionnelles			Externalités d'appartenance

Pour les auteurs, ces différents modes de développement ne constituent pas des processus irréversibles dans lesquels un territoire serait irrémédiablement engagé. Par conséquent, il n'y a pas d'espace dont le développement serait a priori et définitivement favorable à l'agglomération, à la spécialisation ou à la spécification. Au contraire, un même territoire peut être caractérisé aux différents moments de son histoire par une succession particulière de ces modes de développement, définissant ainsi **sa trajectoire de développement territorial**.

Il est, par conséquent, possible de décrire les différents passages d'un mode de développement à un autre, mettant ainsi en évidence des trajectoires de construction territoriale – quand elles vont dans le sens d'une plus grande spécialisation voire spécification à partir d'une situation d'agglomération – et des trajectoires de destruction territoriale quand le processus est inverse (Colletis et al., 1999).

Les dynamiques territoriales seraient ainsi modelées par les dynamiques de proximité structurées autour de projets productifs pouvant se renforcer dans le temps, ou au contraire s'épuiser et disparaître. Ces proximités peuvent s'épuiser et disparaître. Ces changements de trajectoires constituent selon le cas une construction ou une destruction de territoire :

	Construction de territoire	Destruction de territoire
Création ou perte de proximité organisationnelle	<i>De l'agglomération à la spécialisation</i>	<i>De la spécification à la spécialisation</i>
Création ou perte de proximité institutionnelle	<i>De la spécialisation à la spécification</i>	<i>De la spécialisation à l'agglomération</i>

Cette lecture des dynamiques territoriales apporte un éclairage important sur les formes de développement territorial générées par les systèmes productifs. Elle permet de souligner que si les filières de qualité et d'origine sont capables de générer des trajectoires territoriales orientées vers la spécification des ressources, ces trajectoires peuvent à tout moment bifurquer vers une spécialisation territoriale. Cependant, cela laisse entière la question des processus par lesquels une proximité institutionnelle, garante de la spécification des ressources, peut disparaître.

Une telle limite nous incite à questionner ce processus, de manière plus approfondie, à l'aide des études de cas des filières de qualité et d'origine précédemment évoquées. Nous pouvons notamment chercher à caractériser l'évolution de ce processus en vue d'identifier les moments critiques au cours desquels la dynamique territoriale risque de basculer et de provoquer une bifurcation des trajectoires.

## 5. Quelles trajectoires territoriales pour les filières de qualité et d'origine ?

Dans la limite de cette contribution, nous avons donc choisi de centrer notre analyse de terrain sur les mécanismes de passage entre la spécialisation et la spécification et sur les bifurcations de trajectoire entraînées par une perte de spécification des ressources. En effet, traitant de filières dont le fonctionnement s'effectue autour de signes officiels de qualité, il apparaît que le processus de constitution de la filière, au cours duquel les acteurs sont passés de la mobilisation collective initiale à l'obtention de signes officiels de qualité, peut être assimilé à un processus de spécification des ressources potentielles locales.

Il reste à savoir si cette spécification est stable ou si des bifurcations de trajectoires peuvent apparaître. Les bifurcations de trajectoire renvoient notamment au passage d'un mode de développement fondé sur la spécification à un mode de développement basé sur la spécialisation. Celui-ci a pour principale caractéristique l'effritement de la proximité institutionnelle et la perte de diversité des activités. Nos études de cas nous incitent à interroger ce passage.

- **Sur le Bas-Quercy, nous pouvons identifier trois étapes** impliquant la spécification des ressources :

### PERIODE 1 : MISE EN PLACE DE LA SPECIFICATION – 1932 / 1980 (1960)

Le regroupement des producteurs de Moissac permet l'obtention de l'AOC et la création de ressources spécifiques. Elle matérialise bien l'engagement des acteurs dans un processus d'action collective en vue de créer un avantage comparatif. C'est la période de mise en place de règles de gestion de la qualité au niveau local. Il y a d'abord création de ressources spécifiques ; puis leur incorporation dans le processus de production conduit à la création d'actifs spécifiques.

Dynamique de spécification par les SOQ	Dynamique de mise en marché	Dynamiques proximité - rapport d'externalités
-1932 : création « Association de producteurs de Moissac »  -1960 : création « syndicat de producteurs de Mirabel » (melon) Démarche qualité avec appui technique des chambres départementales d'agriculture 1960: Spécification des variétés de prunes, qualité supérieure de la Reine-Claude -1971 : obtention de l'AOC	Premières stratégies de marque des entreprises privées : -1962 « La pinède » (Sylvestre) -1969 « Philibon » (Boyer SA)  => Valorisation des démarches SOQ (haut de gamme)	Création de ressources spécifiques : Chasselas Augmentation de la production de Melon Apprentissage de la qualité  ⇔ présence de Proximités géographique, organisationnelle, institutionnelle

### PERIODE 2 : VALORISATION DES ACTIFS SPECIFIQUES – et montée en puissance de la spécialisation fruitière 1980 / 1999

Le succès de la spécification du Chasselas de Moissac produit des effets d'entraînement sur les autres productions fruitières. D'autres groupements apparaissent pour la défense des spécificités locales, face à la montée en puissance de la concurrence des productions des régions voisines (Vendée, Sud-est de la France). Mais nous sommes déjà en période d'appropriation des externalités et de la rente. Les

acteurs locaux s'organisent pour résister aux pressions concurrentielles et ne pas laisser échapper les profits attendus lors de la création d'actifs spécifiques.

Cependant, la faible implication des metteurs en marché dans cette démarche de spécification crée des discontinuités dans les interactions (amont-aval) et limite le potentiel de valorisation des actifs spécifiques. Le chasselas AOC se valorise bien mais génère des coûts de main-d'œuvre importants. Une production jointe, le « Chasselas du Quercy », de qualité standard et moins contraignante, est préférée d'autant plus que l'écart de prix entre le Chasselas du Quercy et l'AOC Chasselas est parfois minime. Pour le melon, l'écart de prix entre un produit certifié et un produit standard est réduit : il n'est pas à la hauteur des attentes des producteurs. Pour la Reine Claude Label Rouge, aucun écart de prix n'est constaté entre ce produit et la prune standard - cette dernière se valorisant suffisamment bien en produit standard.

<b>Dynamique de spécification par les SOQ</b>	<b>Dynamique de mise en marché</b>	<b>Dynamiques proximité - rapport d'externalités</b>
1999 : Création du syndicat de défense du Chasselas 1980 : Création d'une association promotionnelle pour le melon pour répondre à la montée en puissance des autres régions (Vendée + Sud-est) 1998 : Reconnaissance du Label Rouge Reine Claude	- Fusion et rachat de coopératives (ex : Capel) - Création de différentes marques par les coopératives locales - Créations, rachats d'entreprises privées - Diversification des produits (pommes, kiwis...)	- Appropriation des externalités positives par l'aval - Discontinuité institutionnelle (règles de gestion de la qualité) entre amont et aval

### PERIODE 3 : UN BESOIN DE REDEPLOIEMENT depuis 1999

La phase d'internalisation des ressources spécifiques dure et échappe de plus en plus au territoire. Les metteurs en marché, en créant leur marque propre, cherchent à étendre leur marché au plan national voire international. De plus, l'accroissement des volumes produits génère des problèmes d'effectifs et de qualification. Les externalités positives sont neutralisées. Des stratégies de redéploiement des ressources apparaissent : la mise en place de formations spécifiques, l'instauration d'une fête annuelle du fruit d'été de Moissac ; ces initiatives nouvelles s'inscrivent notamment dans la volonté de faire émerger des « paniers de biens » (Hirczak et al., 2005).

<b>Dynamique de spécification par les SOQ</b>	<b>Dynamique de mise en marché</b>	<b>Dynamiques proximité - rapport d'externalités</b>
Essor du Chasselas du Quercy Demande d'IGP pour le Melon du Quercy Résistance : <i>Fête du Fruit d'Été de Moissac</i>	2002 : Accord du syndicat AOC chasselas pour la vente de l'AOC en GMS Coopératives : Contrats de MDD (Leclerc, Carrefour)	Neutralisation des externalités positives : - pénurie de main d'œuvre, - Problème de qualification Concurrence interrégionale et internationale - <i>Recherche de solution commune</i> <i>Recherche de paniers de biens</i>

- Sur le Ségala, deux périodes peuvent être distinguées :

### PERIODE 1 : MISE EN ŒUVRE DE LA SPECIFICATION – 1988 / 1996

Comme dans le premier cas, cette période débute par la création d'un collectif autour de la qualification des élevages et la mise en place de règles de gestion de la production et de la qualité. Elle s'achève

par la reconnaissance officielle des signes de qualité : Label Rouge et IGP. Ce projet s'appuie sur une vraie « rencontre productive » au sens où l'interprofession constituée en collège rassemble des acteurs des différents maillons de la filière. La création de la SA 4R (société de commercialisation) assure aux producteurs la maîtrise des flux de commercialisation vers l'aval.

<b>Dynamique de spécification par les SOQ</b>	<b>Dynamique de mise en marché</b>	<b>Dynamiques proximité - rapport d'externalités</b>
Création de l'IRVA en 1989 (400 - 500 producteurs à la création)	1996 création de la SA 4R  1996 signature d'un contrat de vente avec Auchan  Promotion assurée par les producteurs	Création de ressources spécifiques : Innovation organisationnelle et institutionnelle menée par des éleveurs pionniers (cultures communes) Proximités géographique, organisationnelle, institutionnelle

## **PERIODE 2 : DEPUIS 1996 : VALORISATION DE LA SPECIFICATION ...et l'essoufflement des synergies**

La valorisation des actifs spécifiques permet la répartition équilibrée d'une rente de qualité territoriale, grâce à une coopération étroite entre l'amont et l'aval de la filière. Mais le succès de la démarche, qui a séduit de nouveaux acteurs, génère différents types de conflits. Des tensions apparaissent entre anciens et nouveaux adhérents, entre gros (souvent des anciens) et petits producteurs lorsqu'il s'agit de maîtriser les flux de production et donc de sélectionner les acteurs. Des discontinuités dans les rapports d'externalités se dessinent. Les liens avec le territoire sont à redéfinir, les solutions proposées s'orientent vers une meilleure maîtrise environnementale des sites d'élevage (élaboration d'un cahier des charges définissant les « bonnes pratiques » d'élevage, assorti d'un système de points à la fois incitatif et sélectif) ainsi que vers le lancement de visites touristiques d'élevages.

<b>Dynamique de spécification par les SOQ</b>	<b>Dynamique de mise en marché</b>	<b>Dynamiques proximité - rapport d'externalités</b>
1999 : extension du Label Rouge aux produits transformés  Logique d'intensification, de spécialisation des ateliers  Lien avec le terroir en question	Contrat Arcadie et Unicor (Picard + Casino) Rôle déterminant des acteurs aval et des débouchés extérieurs vers l'Italie Utilisation des signes en fonction des clients (IGP : Italie; Label Rouge en France)  Rôle central des coopératives : Implication du groupement vers l'Aval (découpe, steaks hachés)	Problèmes des discontinuités institutionnelles entre les pionniers et les anciens  Problème « d'encombrement » : besoin d'adopter des critères sélectifs par les bonnes pratiques environnementales => Source de conflits entre les grandes et les petites exploitations agricoles

Ces deux études de cas confirment l'intérêt de notre découpage, en étapes, du processus de spécification des ressources par les filières localisées. La spécification débute avec la constitution d'un groupement impulsé par l'amont de la filière autour d'un projet productif en réponse à une crise ou une situation vécue comme telle. L'action collective permet de générer une ressource spécifique. L'étape suivante du processus consiste en l'exploitation de cette ressource, la création d'un actif spécifique, puis cet actif, incorporé dans les productions, permet une valorisation marchande des produits lorsque la spécification est suffisamment forte pour créer une niche de marché. Cette phase de valorisation constitue souvent un moment critique : elle est porteuse de discontinuités, de rupture du contrat social informel entre les acteurs qui apportait jusqu'alors la cohésion des actions tournées vers un projet

commun : la création d'une rente territoriale (Mollard, 2000). La cause de la rupture peut venir de deux phénomènes :

- les stratégies d'appropriation de la rente territoriale, par les individus ou du moins en sous-groupe restreint deviennent dominantes, des phénomènes d'exclusion, des conflits apparaissent (risques pressentis dans le cas de la filière veau du Ségala)
- le montant de la rente n'est pas à la hauteur des efforts collectifs consentis (risques pressentis dans le cas de la filière Chasselas du Quercy).

Les passages critiques identifiés sont étroitement liés au rapport amont – aval des filières de qualité. Les trajectoires territoriales semblent ainsi dépendre étroitement de la capacité des filières à confronter leurs logiques d'action locale à un environnement global qu'elles ne maîtrisent pas. C'est à ce moment là que l'on peut observer des stratégies de redéploiement des ressources, menées pour relier les activités de filières aux autres activités territoriales, et notamment aux activités touristiques. Le projet de spécification des ressources par les filières tente de s'étendre horizontalement vers un projet de territoire. Nous ne sommes ici pas loin des théories endogènes du développement à la nuance près que l'environnement global joue un rôle déterminant. La question du redéploiement des ressources suppose alors un renouveau des proximités institutionnelles. Le territoire conçu comme une organisation en projet doit trouver sans cesse de nouvelles sources d'inspiration et de nouveaux porteurs de projet mais avec l'extension de ce réseau d'acteurs, les rendements d'adoption sont-ils toujours croissants ? L'approche par les dynamiques de proximité semble supposer la recherche d'externalités positives et non intentionnelles<sup>6</sup> à tout prix mais les résultats marchands ne sont pas souvent là pour rendre compte du résultat de ces cercles vertueux. Plus encore, la proximité institutionnelle semble parfois évacuer toute éventualité des conflits à l'intérieur du groupe d'acteurs en question, sans prendre en considération l'éventualité d'intérêts divergents, par exemple en matière d'appropriation de la rente générée au sien de la filière.

## **6. Trajectoire territoriale : quelles formes d'accumulation ?**

Pour aborder la question des phénomènes d'accumulation et des changements de trajectoires territoriales, il est nécessaire d'approfondir la connaissance des processus par lesquels l'accumulation s'opère, mais aussi de préciser la nature des éléments qui s'accumulent. Depuis quelques années, cette question est abordée à travers une littérature foisonnante qui s'enrichit par la relecture d'anciens travaux d'économistes (A. Marshall par exemple) et par des ouvertures conceptuelles provenant d'autres champs disciplinaires (sociologie, ethnologie par exemple). Cependant, cette variété d'approches ne converge pas pour le moment vers une grille de lecture unifiée qui permettrait de comprendre la complexité des processus à l'œuvre. Plusieurs pistes de réflexion sont donc envisageables.

En premier lieu, la notion de trajectoire territoriale proposée par Colletis et al. (1999) peut être rapprochée d'une conception évolutionniste du développement. Dans un champ de recherche plus particulièrement centré sur l'innovation, les trajectoires (technologiques) décrivent en effet le processus de création de ressources comme un processus cumulatif, « dépendant du chemin » et doté d'une certaine irréversibilité. Les dimensions socioéconomiques qui influencent et sont influencées par ce processus renvoient à l'existence d'un « régime d'accumulation ». Malerba et Orsenigo (1995) évoquent ainsi, dans le champ de l'innovation, l'existence de régimes Marshallien et Schumpeterien. Des ruptures, ou des « destructions créatrices » peuvent modifier les conditions économiques de l'innovation

---

<sup>6</sup> Ces externalités positives liées au territoire sont parfois qualifiées d'aménités. Pour une discussion sur le fait qu'elles soient positives et non intentionnelles, voir Frayssignes et al. (2001).

et ainsi donner lieu à des changements de régimes d'accumulation. Cette analogie entre les deux champs d'analyse des dynamiques socio-économiques permet de considérer que les dynamiques territoriales s'appuient sur des processus non linéaires de création de ressources pour lesquels les phases d'accumulation « en régime » s'articulent dans le temps avec des périodes de remise en cause dont sont issues les bifurcations. Elle permet également de souligner que dans l'approche de Colletis et alii. (1999) la spécification, à l'origine des dynamiques territoriales, correspond, plus particulièrement, à un processus de création de ressources immatérielles. Les phénomènes d'accumulation porteraient en ce sens essentiellement sur des ressources cognitives induites par des proximités institutionnelles. Il semble opportun d'élargir la réflexion autour des phénomènes d'accumulation de ressources impliqués dans la formation des trajectoires territoriales et plus particulièrement dans les constructions territoriales centrées sur des processus de spécification.

La deuxième piste de réflexion envisageable est celle de la « rente de qualité territoriale » développée notamment par Mollard (2000, 2005) à partir d'observations de terrains portant sur des ensembles plus ou moins cohérents de produits et services localisés. L'auteur propose de considérer à la fois l'offre et la demande des produits et services locaux. Dans cette perspective, l'existence d'une rente de qualité territoriale renvoie à l'émergence combinée d'une rente territoriale et d'une rente de qualité. La rente territoriale correspond à une rente différentielle. Elle apparaît lorsque, au plan local, il est possible d'identifier « des ressources spécifiques dotées d'effets externes » dont l'internalisation se traduit, « à coût égal, par des prix plus élevés en comparaison avec une offre comparable localisée ailleurs » (Mollard 2000). Il y aurait alors « des préférences pour un territoire ». La notion de « rente de qualité » renvoie, quant à elle, à une logique de différenciation des produits et des services (surplus du producteur). Elle est aussi matérialisée par l'accroissement des préférences des consommateurs en faveur de produits ou de services de qualité ancrés territorialement. L'auteur évoque ici « la tradition Marshallienne du 'surplus du consommateur' ». L'approfondissement des analyses incite l'auteur, à s'intéresser au modèle de développement territorial que peut impulser la formation d'une telle rente. Les nouvelles recherches de terrains (Mollard *et al.*, 2005) montrent que « la différenciation par la qualité pour un seul bien fonctionne comme une opportunité souvent temporaire offerte au territoire d'origine ». De plus, elles conduiraient à admettre que « l'effet territorial serait moins substituable et plus moteur que le strict effet qualité dans la constitution des rentes liées à une offre spécifique territoriale ». Ainsi, l'existence de « paniers de bien » c'est-à-dire d'un ensemble cohérent de produits et services locaux constitue une meilleure garantie d'obtention d'une rente de qualité territoriale qu'une simple offre composite de produits de qualité.

Cette approche permet de considérer que le processus de création de ressources donne lieu à la création de richesse. Mais les recherches restent centrées sur les conditions d'émergence ou de maintien des dynamiques territoriales façonnées par la formation d'une rente de qualité territoriale. Les changements possibles de trajectoire ne sont pas abordés. L'élargissement du champ d'analyse des modèles de biens complexes territoriales (Hirczak *et al.*, 2005) conduit les auteurs à considérer que les effets de proximités organisationnelles et institutionnelles entre les acteurs mobilisés autour des paniers de biens sont constitutifs des dynamiques territoriales :

- les acteurs agissent par appartenance d'intérêt (les acteurs proches en termes organisationnels appartiennent au même espace de rapports dans lequel se nouent des interactions), dans la mesure où ils concourent à la réalisation commune d'une même image globale figurée par le panier de biens et qu'il y a solidarité pour que l'image construite et communément partagée soit préservée ;
- les acteurs agissent selon une logique de similitude – c'est-à-dire que les acteurs proches en termes organisationnels se ressemblent – l'image à préserver reposant sur la référence commune à un territoire qui, à travers son histoire longue et sa construction patiente du paysage, constitue un invariant dans lequel les acteurs non seulement se reconnaissent mais fondent leur unité.



Cependant, ils soulignent que « la configuration du panier est toujours fragile, toujours inachevée, toujours à poursuivre » (Hirczak *et al.*, 2005).

Les bifurcations de trajectoire territoriale résulteraient comme pour Colletis et alii. (1999) d'une rupture dans les deux formes de proximités. La cause de cette rupture n'est pas analysée mais ses conséquences apparaissent plus clairement : le territoire ne constitue plus une référence commune à partir de laquelle les acteurs peuvent réaliser et valoriser une image communément partagée. La crise survient quand les acteurs rejettent la dimension patrimoniale du territoire pour une stratégie centrée sur l'appropriation privative de la rente dans une logique d'accumulation du capital. Le territoire passe ainsi du statut de ressource patrimoniale à celui de ressource capitalistique.

Cette lecture des dynamiques territoriales débouche sur une opposition entre la notion de patrimoine et celle de capital ; ce qui nous entraîne vers une troisième piste de réflexion, menée autour de la notion de patrimoine. Barthélémy *et al.* (2003) abordent cette notion dans la relation entre productions agricoles et territoire. A partir d'une critique des travaux en termes d'externalités et de produits joints, dont ils considèrent qu'ils sont inscrits dans une logique de réduction du non marchand au marchand, les auteurs proposent une distinction des ordres marchand et patrimonial. Il convient ainsi de tenir compte de la production et de l'allocation de biens identitaires nécessaires pour fonder ou maintenir une activité idiosyncrasique. Pour cela, « la dichotomie significative est celle qui oppose les biens marchands aux biens identitaires, entendant par-là que les biens marchands forment l'objet des relations marchandes, exclusives de toute relation à l'espace et au temps, tandis que les biens identitaires sont le support des relations patrimoniales, et qu'ils sont interdits à l'échange en tant qu'ils sont garants de l'enracinement dans un territoire et dans une durée. » (Barthélémy et Nieddu, 2002).

De la même manière, les auteurs opposent l'économie marchande à l'économie patrimoniale « stable par nature, car elle est orientée vers la perpétuation d'un groupe déterminé, garantissant son ancrage dans l'espace et dans le temps, mais elle est aut centrée, c'est-à-dire autarcique et auto-subsistante, ne laissant place à aucun principe de croissance. » (Barthélémy et Nieddu, 2002). Ils prennent cependant la précaution de mentionner que les biens purement marchands et purement patrimoniaux n'existent qu'en tant qu'idéaux-types ; les biens étant dotés simultanément des deux dimensions, tout comme les deux formes d'économies sont indissociables l'une de l'autre. Cette thèse (Barthélémy, 2005) permet d'afficher une position claire sur la nature du patrimoine au moment où les aménageurs territoriaux sont tentés d'instrumentaliser le concept de patrimoine au risque de banaliser ses dimensions identitaires. Elle incite à penser que la progression des trajectoires territoriales témoigne de la mise en œuvre de processus marchand et non marchand. L'éclairage critique de ces auteurs sur l'opposition entre patrimoine et capital nous apporte cependant peu d'éléments d'explication sur l'articulation de ces processus. Les auteurs insistent davantage sur le principe de reproduction sociale : « ce qui fonde les patrimoines réside dans la nécessité de la persistance ou la reproduction d'un élément considéré fondateur de la vie du groupe et indispensable à sa perpétuation » (Barthélémy *et al.*, 2003, p.2). Ces réflexions économiques autour de la notion de patrimoine sont relativement récentes, elles constituent cependant un champ ancien de recherche dans d'autres disciplines, comme l'ethnologie.

Ainsi, de leur côté, Bérard *et al.* (2005) estiment que le « processus de patrimonialisation – c'est-à-dire de construction du patrimoine par la société – dynamique, aide à penser le lien entre le temps (passé, présent et futur), entre les hommes (qui partagent des représentations, des légendes, des souvenirs) et entre les espaces (ici et ailleurs) ». Conformément à cette logique, qui fait du patrimoine une partie prenante des représentations collectives de la reproduction sociale<sup>7</sup>, « les productions de terroir [...] forment un patrimoine « en activité », et « reflètent [...] une certaine capacité à construire ensemble, à

---

<sup>7</sup> Donc le patrimoine peut être assimilé à une proximité institutionnelle au sens défini plus haut. Pour les produits de terroir, ce patrimoine est biologique et culturel. Il « repose sur la complexité foisonnante et arrimée dans le concret des productions locales, la façon dont on les élabore, les savoirs et pratiques qu'elles mettent en œuvre, la place qu'elles occupent dans la société locale, en particulier à travers les usages alimentaires sur lesquels elles reposent » (Bérard *et al.*, 2005)

se projeter collectivement dans l'avenir [...] ». Cette conception ethnologique du patrimoine lève partiellement l'ambiguïté de la distinction entre capital et patrimoine. Elle prend en effet explicitement appui sur les travaux de Rautenberg (2003) pour qui la notion de patrimoine fait aujourd'hui coexister deux conceptions différentes : à côté de la conception universaliste et juridique, une seconde considère que le patrimoine est lié à l'héritage « en désignant un capital de ressources spécifiques destinées à assurer la perpétuation du groupe tout en alimentant une dynamique collective propre fondée sur un certain particularisme culturel ou historique » (Rautenberg, 2003, p.128).

Ces différentes conceptions du patrimoine incitent à considérer que les trajectoires territoriales sont façonnées par des collectifs d'acteurs réunis autour de la défense d'une identité et motivés par la préservation de leurs ressources. Dans ce contexte, les bifurcations de trajectoire s'expliqueraient par l'avènement de changements organisationnels et institutionnels provoquant la disparition de ce collectif. Ces contributions éclairent partiellement notre objet de réflexion. Il est, en effet, difficile de considérer que les groupes d'acteurs, réunis par exemple au sein des filières, ont pour principale motivation, leur reproduction identitaire. Il semble tout aussi difficile de comparer, un collectif réuni autour d'une exploitation agricole, construit autour de liens familiaux et, celui qu'une filière de production peut mobiliser.

Il apparaît important d'élargir cette conception du local centrée sur le collectif identitaire et sa reproduction sociale pour continuer à rechercher des pistes d'enrichissement de l'analyse des dynamiques de proximités et des trajectoires territoriales.

Dans leur tentative de rapprochement des travaux consacrés aux dynamiques de proximité et au capital social, Angeon et Callois (2004) soulignent que ces approches ont en commun « de traiter de manière complémentaire, la question de la densité des liens sociaux des acteurs d'un territoire qu'elles présentent selon les cas soit comme un potentiel soit comme un frein de développement » (Angeon et Callois, 2004, p.11). La particularité du capital social par rapport au capital physique réside dans sa non dépréciation lors de son usage. Au contraire, le capital social se délite lorsque les liens sociaux ne sont pas entretenus (Angeon et Callois, 2004). Cette conception rejoint les réflexions de Barrère et al. (2001) sur la notion de patrimoine. En effet, ceux-ci voient en cette caractéristique la particularité des ressources patrimoniales, par opposition aux ressources marchandes<sup>8</sup>. Le capital social doit donc être accumulable et l'efficacité d'un réseau en termes de production de ressources sociales dépend non pas de l'existence de liens mais bien de leur activation. Lorsqu'un agent active un lien social, il consomme du capital social ; mais en entretenant la relation il procède également à un investissement social. Cette interaction contribuant donc à l'accumulation du capital social. Ce mécanisme d'évolution peut se rapprocher de la notion d' « investissement de forme » (Thévenot, 1985). Plus généralement, le processus d'accumulation passe surtout par construction progressive de compromis locaux (activation de liens de type 'bonding' et 'linking') et l'adoption de règles extérieures (liens de type 'bridging')<sup>9</sup>, l'expérience permettant à chaque agent d'ajuster son comportement aux normes collectivement admises et d'apprendre leurs conditions locales de validité. La plupart des travaux sur le capital social s'accordent alors sur ses effets positifs, considérant qu'il facilite la coordination entre acteurs et semble être une condition de développement : son importance comme variable explicative de la performance économique locale est ainsi montrée à travers les externalités qu'il produit.

Toutefois, cette grille de lecture butte sur deux faiblesses majeures au regard de nos préoccupations. D'une part, elle permet de confirmer des pistes de compréhension des mécanismes par lesquels un collectif se renforce ou s'amenuise, mais postule l'existence préalable de ce collectif, en ne parvenant

---

<sup>8</sup> Sur cette base, Billaudot (2002) définit une organisation comme un conteneur de ressources patrimoniales particulières, alors qu'un territoire est un conteneur de ressources patrimoniales sociales, celles en lesquelles se convertissent réciproquement les règles à caractère institutionnel.

<sup>9</sup> La typologie des liens établie par la Banque Mondiale (2000) distingue les liens de type 'bonding' qui unissent des individus au sein d'une même communauté ; ceux de type 'linking' caractérisant des interactions entre des agents appartenant à des groupes différents ; et ceux de type 'bridging' qui décrivent les relations entre agents éloignés physiquement et/ou dont l'activation du lien est marquée par la discontinuité.

pas à expliquer comment il se constitue<sup>10</sup>. En ce sens, on peut adresser à l'entrée par le capital social les critiques formulées à l'égard des travaux d'économie régionale postulant l'existence du territoire. D'autre part, l'examen plus précis des processus de structuration du capital social permet de montrer que celle-ci est fondée sur un ordonnancement affinitaire niant toute possibilité de conflit sur l'appropriation des ressources, les interactions étant pacifiées. Ainsi, concluant au faible intérêt de la notion, Ponthieux (2004) dénonce une approche ne contribuant pas à une meilleure explication des phénomènes, « engluée dans un discours du 'bien' et du 'mal' », ne traitant jamais d'intérêts divergents et de conflits, et assénée comme pouvoir explicatif universel hors de tous les autres formes de capitaux et des relations de pouvoir.

Au terme de cette rapide recension, il apparaît que les différentes approches convoquées fournissent des éclairages partiels qui ne permettent pas d'établir une grille théorique rendant compte de l'articulation complexe entre processus d'accumulation et changement de trajectoires territoriales. On peut toutefois se risquer à esquisser quelques éléments de contribution au débat.

En premier lieu, l'existence de liens sociaux (qu'on l'aborde sous l'angle des proximités, du patrimoine, ou du capital social) apparaît comme une composante importante de l'explication des dynamiques collectives des filières et de leur contribution aux trajectoires de développement des territoires. Toutefois, l'influence de ces liens sociaux sur les interactions économiques et marchandes reste à préciser. L'effet positif de ces liens ne doit en aucun cas être postulé, tant il est vrai qu'ils peuvent également s'avérer générateurs de conflits ou d'inerties.

De plus, la nature des dispositifs institutionnels mobilisés s'avère centrale pour déterminer le type de régime d'accumulation en vigueur, et les bifurcations des trajectoires territoriales. Notamment, la dimension patrimoniale – comprise comme un capital particulier composé de l'ensemble des ressources permettant d'assurer la perpétuation de l'identité du collectif – semble nécessaire à la constitution d'une rente de qualité territoriale fondée sur la spécification des ressources, mais aussi au maintien de cette rente par le redéploiement des ressources spécifiques. Ces ressources sont donc principalement de type institutionnelles, suggérant la nécessité de constituer et d'entretenir une proximité institutionnelle pour maintenir le territoire sur une trajectoire de spécification. Cependant, les réflexions qui précèdent soulignent la nécessité d'articuler les ressources institutionnelles avec les autres formes de ressources que les acteurs peuvent chercher à activer, pour comprendre comment s'établit et se maintient un régime d'accumulation. La combinaison particulière qui en résulte est à l'origine d'externalités de diverses formes adossées aux proximités valorisées par les acteurs de la filière, pouvant selon les cas permettre ou non une régime d'accumulation fondée sur la spécification.

A partir des résultats établis par l'approche des dynamiques de proximité, on peut considérer que cette combinaison cumulative de ressources constitue le capital territorial, pouvant être défini comme combinaison particulière de ressources collectives de type institutionnelles (réglementaires et cognitifs), organisationnelles et géographiques, mobilisables pour la résolution des problèmes productifs et contraignant les solutions envisageables. Il s'agit d'un capital collectif, potentiel de ressources, proposé en partage aux acteurs locaux et à ceux de la filière, au risque d'être détruit par des stratégies ne permettant pas sa reproduction, et susceptible d'être redéployable en fonction de la nature des dispositifs institutionnels qui régissent les coordinations entre acteurs.

## Conclusion

Dans cette contribution, nous avons mobilisé et tenté d'enrichir l'analyse des dynamiques des proximités appliquées à l'étude des filières de qualité et leur implication dans les dynamiques territoriales. Les résultats empiriques et les grilles de lectures théoriques mobilisées montrent que l'on

---

<sup>10</sup> Angeon et Callois (2004) soulignent également « une conception quelque peu déterministe de la structuration sociale appréhendée à travers la qualité de capital social auquel les individus ont accès à travers leurs réseaux de relations » (p.19)

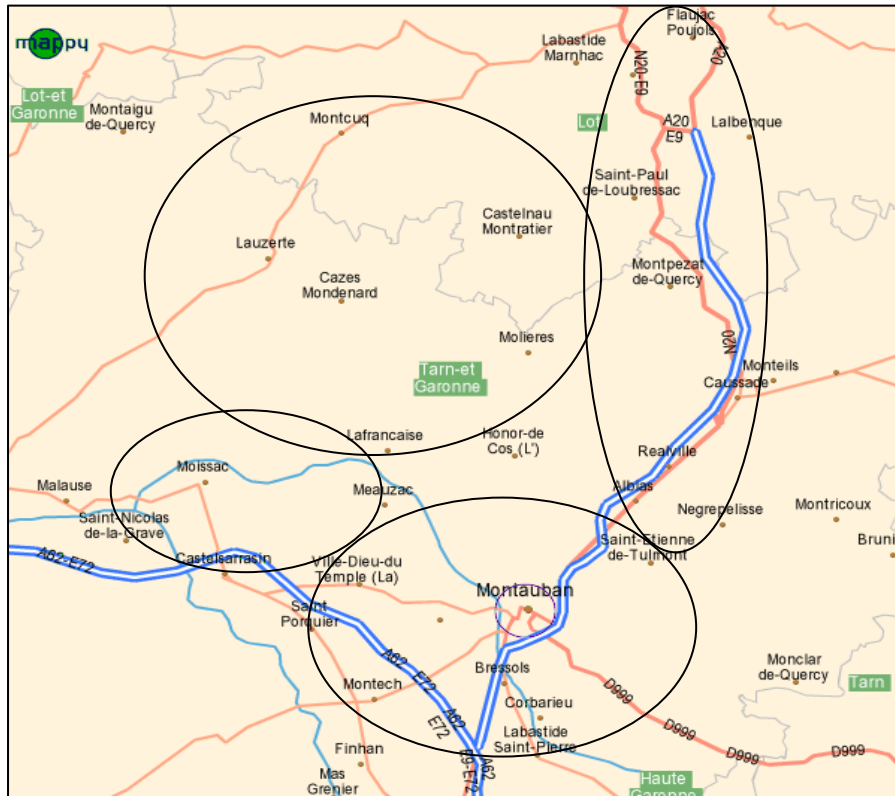
peut apporter une explication à la construction de ces filières et à leur inscription territoriale en tenant compte des dimensions non marchandes des coordinations qu'elles impliquent au plan local. Cette approche offre donc une lecture enrichie du contexte dans lequel se déroulent les coordinations – mettant en évidence les différentes formes d'externalités provenant de l'interdépendance des acteurs – sur les processus de spécification des ressources mis en œuvre. Cependant, les observations de terrains montrent que les dynamiques territoriales générées par la spécification des ressources au sein de ces filières peuvent s'épuiser. On assisterait alors à des changements de trajectoires territoriales. Nous avons fait l'hypothèse que l'analyse de ces changements passe par une meilleure compréhension des processus d'accumulation des ressources. Les nouvelles pistes de réflexion avancées ont conduit à approfondir la réflexion sur le contexte non marchand des coordinations d'acteurs et à conforter l'idée que ces coordinations avaient une dimension sociale susceptible de produire des phénomènes d'accumulation matérialisés par l'existence de ressources immatérielles, d'une rente territoriale, d'un patrimoine, ou d'un capital social. La compréhension des ruptures de trajectoires passerait alors par l'analyse des changements sociaux dans les collectifs d'acteurs. Nous montrons que l'analyse de cette rupture passe par l'examen des articulations des dimensions marchandes et non marchandes des coordinations d'acteurs. Nous proposons donc une nouvelle piste de réflexion autour de la notion de capital territorial. Cette dernière permettrait de dépasser la question de la préservation des ressources locales et d'aborder celle de l'accumulation des ressources constituées à partir des proximités d'acteurs. Dans ce nouveau cadre d'analyse, les bifurcations de trajectoires territoriales correspondraient non seulement aux changements institutionnels des coordinations d'acteurs mais aussi à une destruction du stock de capital territorial sur lequel les acteurs des filières de qualité s'appuient pour valoriser leur production.

Cette destruction de capital territorial serait la conséquence d'une rupture ou d'une perte d'efficacité des continuités institutionnelles assurant la coordination au plan territorial. Les avantages initiaux liés à la proximité des acteurs et constitutifs d'externalités positives deviennent des handicaps : les rapports d'externalités d'appartenance deviennent négatifs.

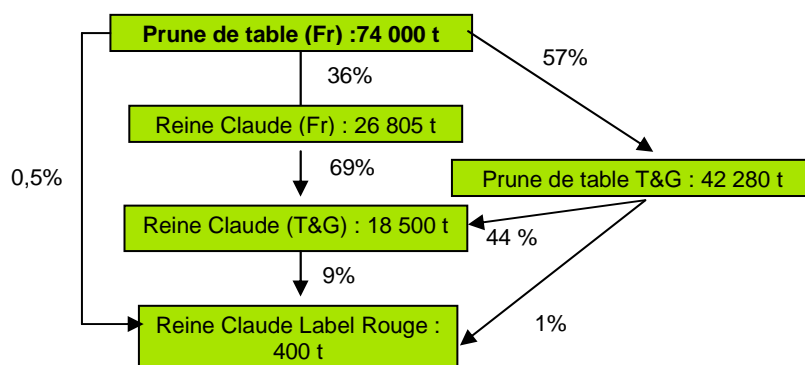
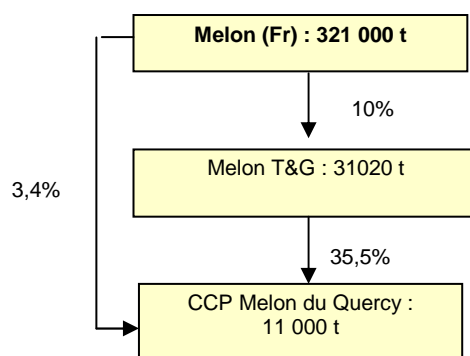
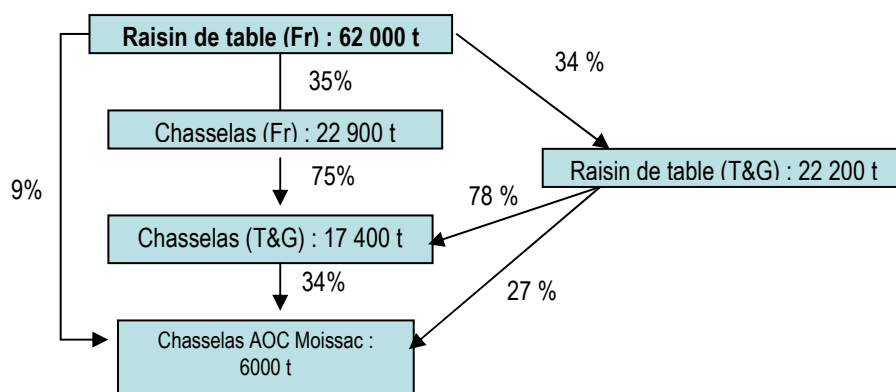
## ANNEXES

**Annexe 1 : La filière fruits du Bas Quercy** (Rapport de fin d'étude ESAP – Emeline Colbachini (mai 2004) «La contribution des SOQ au développement territorial : l'exemple de la filière fruits et légumes en Tarn et Garonne »)

### Localisation :



## Volumes commercialisés

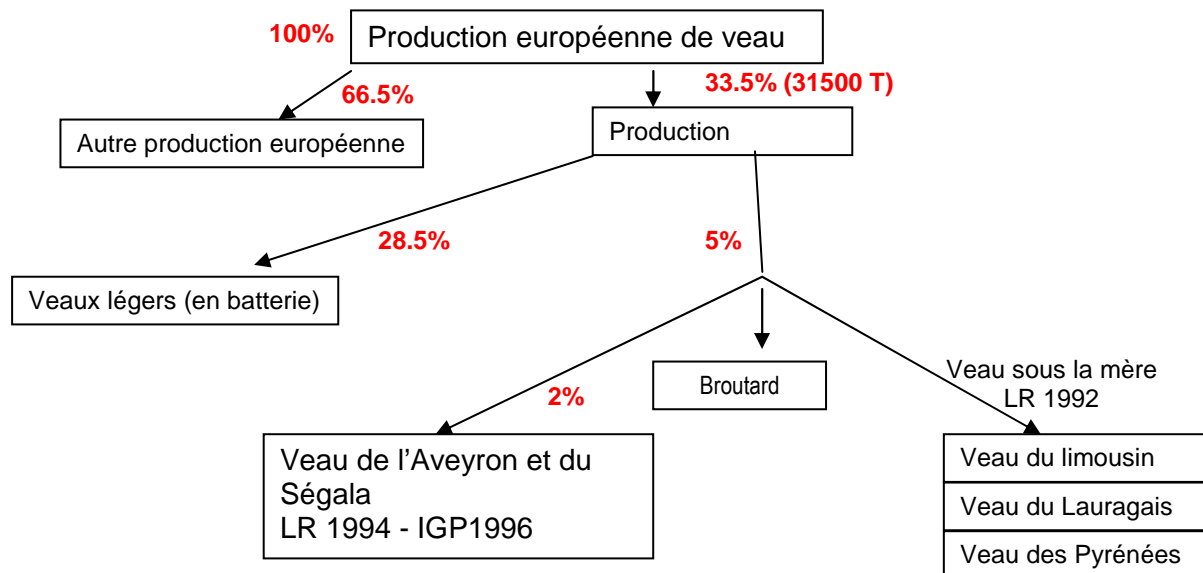


**Annexe 2 : La filière veau du Ségala (rapport d'étude DAA GECO – ENSAT- octobre 2004)**

**Localisation :**



**Volumes commercialisés**



### Annexe 3 : Diagnostic des territoires d'étude en fonction des critères d'identification des clusters

#### Cas du système productif localisé du Bas Quercy

Caractéristiques d'un Système productif local	Diagnostic du terrain
Concentration spatiale de la production	oui
Spécialisation autour d'un produit, d'un métier	oui
Spécialisation économique du territoire : savoir faire reconnu	oui
Poids significatifs de la production locale/production nationale	oui
Culture commune	oui
Liens de solidarité et de réciprocité entre les acteurs	oui et non
Collaborations au développement des marchés plus que de concurrence	oui et non
Conscience de la convergence des intérêts	oui et non
Relation de voisinage	oui et non
Relation de confiance construite dans le temps	oui et non
Relations étroites avec institutionnels	oui et non

Rapport de fin d'étude ESAP – Emeline Colbachini (mai 2004) «La contribution des SOQ au développement territorial : l'exemple de la filière fruits et légumes en Tarn et Garonne »

#### Cas du système productif localisé du Ségala

Caractéristiques d'un Système productif local	Diagnostics du terrain
Concentration spatiale de la production	oui
Collaborations au développement des marchés plus que de concurrence	oui
Conscience de la convergence des intérêts	oui
Spécialisation autour d'un produit, d'un métier	oui
Spécialisation économique du territoire : savoir faire reconnu	Oui
Poids significatifs de la production locale/production nationale	Oui
Culture commune	Oui
Relation de voisinage	Oui
Liens de solidarité et de réciprocité entre les acteurs	oui et non
Relation de confiance construite dans le temps	oui et non
Relations étroites avec institutionnels	oui et non

Rapport final PSDR - Signes Officiels de Qualité : Comment évaluer leurs retombées socio-économiques et territoriales ? Une étude exploratoire dans la région Midi-Pyrénées- octobre 2004



## Bibliographie

- Angeon V., Callois J-M. (2004) « Fondements théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie de proximité ? », Communication aux *Quatrièmes journées de la proximité*, Marseille, 17-18 juin 2004
- Aubert F., Guérin M., Perrier-Cornet P. (2001) « Organisation et territoire : un cadre d'analyse appliqué aux espaces ruraux », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3
- Barrère C., Barthélemy D., Nieddu M., Vivien F.-D. (eds) (2001) « Patrimoine, approches croisées », *Cahiers de l'école doctorale de Sciences juridiques, d'Economie et de Gestion*, n°2 Université de Reims Champagne Ardenne
- Barthélémy D., Nieddu M. (2002) « Bien marchands, biens identitaires et multifonctionnalité agricole », Communication au colloque SFER, 21-22 mars 2002
- Barthélémy D., Nieddu M., Vivien F.-D. (2003) « Le patrimoine : accumulation d'externalités positives ou régulation de la relation marchande ? Les enseignements de travaux récents sur l'agriculture et l'environnement », *Forum de la Régulation*, Paris, 9-10 octobre
- Bérard L., Marchenay P., Casabianca F. (2005) « Savoirs, terroirs, produits : un patrimoine biologique et culturel », Communication au colloque INRA/INAO « *Produits agricoles et alimentaires d'origine : enjeux et acquis scientifiques* », Paris, 17-18 novembre 2005
- Billaudot B. (2002) « Patrimoines productifs, secteur et territoire », *Géographie, Economie et Société*, vol. 4, n°4, pp. 253-303
- Boschma R. (2004) « Proximité et innovation », *Economie rurale*, n°280, avril-mai, pp.8-24
- Callon M. (1999) « La sociologie peut-elle enrichir l'analyse économique des externalités ? essai sur la notion de cadrage-débordement », dans *Innovation et performances : approches interdisciplinaires* éditions EHESS, Paris
- Coleman J. (1990) *Foundations of social theory*, Cambridge, Harvard University Press
- Colletis G., Gilly J-P., Leroux I., Pecqueur B., Perrat J., Rychen F., Zimmermann J-B. (1999) « Construction territoriale et dynamiques économiques », *Sciences de la Société*, n°48, pp.25-47
- Colletis G., Rychen F. (2004) « Entreprises et territoires : proximités et développement local », in B. Pecqueur et J-B. Zimmermann (eds) *Economie de proximités*, Hermès-Lavoisier, Paris
- Colletis-Wahl K., Perrat J. (2004) « Proximités et dynamiques spatiales », in B. Pecqueur et J-B. Zimmermann (eds) *Economie de proximités*, Hermès-Lavoisier, Paris
- Filippi M., Triboulet P. (2003) « Les signes d'identification comme signes d'exclusion ? Coordination des acteurs et valorisation des produits liés à l'origine », Communication au *XXXIXème Colloque de l'ASRDLF*, Lyon, 1-3 sept. 2003
- Fukuyama F. (1995) *Trust : the social virtues and the creation of prosperity*, New York, Free Press

Frayssignes J., Nguyen G., Olivier V. (2001) « Analysing territorial amenities as a result of a complex socio-economic process linked to the construction of a territory », Communication à l'EAEPE Conference «Comparing Economic Institutions », novembre, Sienne (Italie)

Gilly J-P., Leroux I., Wallet F. (2004) « Gouvernance et proximité », in B. Pecqueur et J-B. Zimmermann (eds) *Economie de proximités*, Hermès-Lavoisier, Paris

Gilly J-P., Lung Y. (2004) « Proximités, secteurs et territoires », Communication aux *Quatrièmes journées de la proximité*, Marseille, 17-18 juin 2004

Hirczak M., Moalla M., Mollard A., Pecqueur B., Rambonilaza M., Vollet D. « Du panier de biens à un modèle plus général des biens complexes territorialisés : concepts, grille d'analyse et questions », Communication au *colloque de la SFER « Au nom de la qualité »*, Clermont-Ferrand, 5-6 octobre 2005

Kirat T., Saglio J. (1996) « Postface » à L. Abdelmalki et C. Courlet (eds) *Les nouvelles logiques du développement*, L'Harmattan, Paris

Lin N. (2001) « Building a theory of social capital », in *Social Capital. Theory and research* Lin N., Cook K., Burt R. (eds), New York, Adline De Gruyter

Malerba F., Orsenigo L. (1995) « Schumpeterian patterns of innovations », *Cambridge Journal of Economics*, vol.19, Issue 1, pp 47- 65.

Mollard A (2000) « Qualité et développement territorial (I) Un outil d'analyse : la rente » Communication au Symposium *Recherches pour et sur le développement territorial*, Montpellier, 11-12 janvier

Mollard A., Pecqueur B., Moalla M. (2005) « Offre de produits, services territorialisés et demande de biens combinés », in A. Torre et M. Filippi (eds) *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, INRA éditions, Paris

Pecqueur B. (2000), « Qualité et développement territorial (II) L'hypothèse du panier de biens », Communication au Symposium *Recherches pour et sur le développement territorial*, Montpellier, 11-12 janvier 2000

Perrat J. (1997) « Une clé de lecture du rapport firmes/territoires : la notion d'externalité », *Economie et Sociétés*, n°88-89, pp.207-236

Perrat J. (2000) « Dynamiques des firmes et politiques de développement régional et local : éléments pour une lecture de la « géographie des interdépendances », in J.P.Gilly et A. Torre (eds) *Dynamiques de proximité*, édition L'Harmattan, collection Emploi, Industrie et Territoire, Paris

Ponthieux S. (2004) « Le concept de capital social, analyse critique », Communication au *10<sup>ème</sup> Colloque de l'ACN*, Paris, 21-23 janvier 2004

Putman R.D. (2000) *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, New York, Simon Schuster Publisher

Rautenberg M. (2003) *La rupture patrimoniale*, Bernin, A la croisée

Sylvander B. (1995) « Convention de qualité, concurrence, coopération » in G. Allaire, R. Boyer (eds) *La grande transformation de l'agriculture*, Economica/Inra, Paris

Sylvander B., Allaire G., Belletti G., Marescotti A., Barjolle D., Thévenod-Mottet E., Tregear A. (2005) « Les dispositifs français et européens de protection de la qualité et de l'origine dans le contexte de l'OMC : justifications générales et contextes nationaux », Communication pour le Symposium international *Territoires et enjeux du développement régional*, Lyon, 9 - 11 mars 2005

Thévenot L. (1985) « Les investissements de forme », *Cahiers du CEE*, pp.21-71

Zimmermann J.B. (2000) « De la proximité dans les relations firmes-territoires : nomadisme et ancrage territorial », in J.P. Gilly et A. Torre (eds) *Dynamiques de proximité*, édition L'Harmattan, collection Emploi, Industrie et Territoire, Paris